

Rapport sur la territorialisation des activités d'urgences de Jean-Yves LE GALL, Directeur général de l'ARS du Nord-Pas de Calais

Un prélude à la loi santé et au plan d'économies de 3 milliards d'euros pour les hôpitaux

Ce rapport remis quelques jours avant la rentrée et quelques semaines avant la discussion au Parlement du Projet de loi santé est une véritable provocation.

Il faut savoir en premier lieu que ce rapport a été commandé au Directeur de l'ARS du Nord Pas de Calais par le Ministère de la santé et les pouvoirs publics. Il est donc inclus dans une démarche globale de réforme de fond du tissu hospitalier et s'inscrit complètement dans la réorganisation générale de l'offre de soins prévue par la «loi santé», notamment par la mise en place impérative avant le 31 décembre 2016 des Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT).

Il s'inscrit par ailleurs dans le plan drastique d'économies imposé aux hôpitaux dans le cadre du Pacte de responsabilité. Ce sont en effet 3 milliards d'euros de coupes budgétaires imposées aux établissements pour le plan triennal d'économies 2015/2017, qui se traduira par 22000 suppressions d'emplois.

Force Ouvrière dénonce ce rapport et exige son retrait. Le gouvernement doit publiquement annoncer le maintien des hôpitaux de proximité, donc des services d'urgences.

Envisager 70 fermetures de services d'urgences, c'est à court terme la fragilisation de 70 hôpitaux de proximité. Un hôpital sans service d'urgences, c'est l'ensemble des activités MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) qui se trouve de fait fragilisé.

Force Ouvrière réaffirme que cette volonté politique de restructuration hospitalière est néfaste pour une réponse de santé publique de proximité et participe à l'abandon et la paupérisation sanitaire dans de nombreux départements. Au contraire, il faut maintenir et ré ouvrir les services publics remis en cause au fil des années.

Pour Force Ouvrière, des solutions existent, il suffit simplement d'avoir la volonté politique de les mettre en place :

- Suppression du Pacte de responsabilité dont les services publics sont les premiers touchés ;
- Abandon du plan d'économies de 3 milliards d'euros pour les hôpitaux ;
- Concernant la pénurie médicale et paramédicale, qui a été organisée ces dernières années, nous demandons la suppression du *numerus clausus* pour les professions médicales, et des quotas pour les instituts de formation paramédicale ;
- Nous exigeons une meilleure attractivité des statuts pour les professions médicales et paramédicales et une revalorisation des grilles indiciaires et des carrières ;
- Concernant les services d'urgences, il faut recruter des médecins urgentistes et des médecins anesthésistes réanimateurs. Il faut rendre obligatoire dans le cursus de formation médicale, les stages d'internat dans les hôpitaux locaux, ce qui entraînera une facilité des recrutements futurs.
- Il faut mettre un coup d'arrêt aux fermetures de lits et services et maintenir l'ensemble des structures hospitalières de proximité.

Pour Force Ouvrière, face aux attaques sans précédent contre l'hôpital public et ses activités, la question de l'organisation du rapport de force par la grève de tous les agents du secteur hospitalier, social et médico-social est posée, afin de bloquer l'ensemble des mesures d'austérité dictées par les pouvoirs publics.